



Droit image mineurs internet

Par **elioz**, le **03/09/2013** à **19:11**

Bonjour,
Je me demandais comment faisaient certains sites français pour pouvoir autoriser aux mineurs la publication de photos d'eux mêmes. La loi française n'interdit-elle pas ce genre de choses ? Quelles restrictions dois-je appliquer sur mon site ?
Merci de votre réponse.

Par **perrie31**, le **20/09/2013** à **16:53**

Bonjour,
Je ne suis pas spécialiste en la matière, mais rien n'interdit la publication de photo de mineur, des lors que ces photos ont été prises dans un lieu public.